



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU FINISTÈRE

Direction départementale  
des territoires et de la mer  
Service Eau et Biodiversité

**Étude d'évaluation d'incidences Natura 2000  
pour une déclaration de travaux d'arasement ou de création de talus au titre des sites inscrits**  
( Arrêté du préfet de région du 18/05/2011)

**PROPRIETAIRE :**

Nom et prénom :	
Adresse	

**LOCALISATION DE L'ARASEMENT OU DE LA CREATION ENVISAGES :**

Commune		Lieu-dit	
---------	--	----------	--

**SITE NATURA 2000 :**

	Directive (1)	
	Habitats faune Flore	Oiseaux
Nom		
Nom		

**Objectif de conservation de ces sites :** (1) et (2)

**Habitats**     forestiers     landes, tourbières...     de rivières et prairies humides     Autres : (préciser) .....

**Espèces animales**     Oiseaux     Chauve-souris.     Autres : (préciser) .....

**PRÉCISION SUR L'ARASEMENT OU LA CREATION ENVISAGES :** (1) et (2)

- Talus parallèle à la pente du terrain
- Talus perpendiculaire à la pente du terrain
- Présence de végétation sur le talus à araser, essence à préciser : .....

	OUI	NON
* Présence d'habitats d'intérêt communautaire sur l'emplacement des talus concernés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
* Présence d'habitats d'intérêt communautaire sur une parcelle contiguë, plus basse que les talus concernés (risque d'écoulement de produits épandus)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
* Présence d'habitats d'intérêt communautaire sur la zone d'évolution des engins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
* Présence de passage à gué	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
* Présence, à moins de 50 m de l'emplacement du talus à araser et de la zone d'évolution des engins, d'un secteur de nidification d'oiseaux pour la préservation desquels le site Natura 2000 a été désigné	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
* Présence, à moins de 20 m de l'emplacement de l'arasement et de la zone d'évolution des engins, d'un gîte à chauve-souris pour la préservation desquelles le site Natura 2000 a été désigné	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**1) Si six « NON » => arasement considéré sans incidence significative sur le(s) site(s) Natura 2000 ci-dessus**

**2) si au moins UN « OUI » => vous devez apporter les compléments nécessaires afin d'évaluer l'incidence des travaux projetés sur les espèces et habitats pour lesquels ce site a été désigné, et préciser les modalités de suppression de ces incidences. (cf verso de cette feuille)**

Fait à ....., le.....  
Signature du demandeur :

**JOINDRE :**

**Un plan de localisation précis de l'arasement projeté** sur fond de cartographie des habitats d'intérêt communautaire (2) sur lequel la zone d'évolution des engins seront positionnées.

(1) cocher la case concernée

(2) les données relatives à Natura 2000 (fond cartographique, données faune et flore...) figurent sur le site : [http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/10/carto\\_hab\\_29.map](http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/10/carto_hab_29.map) ou sont à demander à l'opérateur du site concerné.



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**SUITE DE L'ETUDE D'EVALUATIONS D'INCIDENCES NATURA 2000**

**si au moins un OUI a été coché dans le questionnaire précédent**

(cf recto du présent document)

Mesures permettant de supprimer le risque d'incidences sur les habitats ou espèces pour la conservation desquels le site Natura 2000 a été désigné:

(ex. : mise en défens de zones sensibles, période de travaux, matériel ou technique employés, sensibilisation des entreprises...)

Je m'engage à respecter l'intégralité de ces mesures.

Fait à .....

Le .....

Signature du propriétaire :